



Cycle MBSR complet

bulletin d'inscription

Séance d'orientation : 06 janvier 2025
Séances : 16 janvier, 23 janvier, 30 janvier, 6 février, 13 février, 20 février, 13 mars et 20 mars 2025
Journée de pratique : 1^{er} mars 2025

Bulletin à retourner au plus tard 15 jours avant la 1^{ère} séance du Cycle MBSR (hors séance d'orientation), accompagné de votre règlement par chèque à l'ordre de l'Agent comptable de l'Université de Lorraine.

- par courrier à : CENTRE PIERRE JANET – cycle MBSR
Université de Lorraine, île du Saulcy, 57000 Metz
- ou par courriel à cpi-formation@univ-lorraine.fr

Madame

Monsieur

Nom :

Prénom :

Date de naissance : N° de sécurité sociale :

Profession :

Adresse postale :

Téléphone :

E-mail :

Modalités de prise en charge

Financement à titre personnel

Employeur

OPCA ou autre organisme tiers

Si prise en charge par un tiers

Organisme / entreprise :

SIRET :

Personne signataire de la convention

Nom :

Prénom :

Fonction :

Adresse postale de facturation :

J'accepte de recevoir et remplir une fiche, réalisée par et à destination du formateur MBSR certifié avant la 1^{ère} séance du cycle MBSR (*obligatoire*).

J'accepte que mon adresse e-mail soit ajoutée à la liste de diffusion du Centre Pierre Janet pour recevoir la newsletter mensuelle.

Fait à

le

Modalités d'inscription

Votre demande d'inscription sera effective dès réception du formulaire d'inscription dûment complété, accompagné d'un chèque correspondant au montant des frais de participation au Cycle MBSR, libellé à l'ordre de « Agent comptable de l'Université de Lorraine »¹) ou d'une attestation de prise en charge par l'organisme financeur.

Une fois tous les documents réceptionnés, vous recevrez alors une confirmation définitive d'inscription par e-mail.

Dix jours avant le début du Cycle MBSR, une convocation accompagnée du programme, des horaires, et du lieu exact de formation.

Sous condition d'atteinte du nombre minimum de participants attendu, qui garantirait l'ouverture du Cycle MBSR, nous acceptons les inscriptions tardives, jusqu'à 3 jours avant la date de la séance d'orientation.

A son arrivée, le stagiaire se verra remettre une convention, qu'il devra signer. Une attestation lui sera ensuite envoyée une fois le Cycle MBSR complet terminé. Les tarifs sont indiqués en euros nets à payer, hors taxe².

Les tarifs comprennent le Cycle MBSR, le matériel et la documentation pédagogique remise aux participants. Sont exclus les frais de transport, d'hébergement et de restauration des participants.

Conditions d'annulation

Jusqu'à 10 jours calendaires avant la 1^{ère} séance du Cycle MBSR, les annulations ne donnent pas lieu à facturation. Après cette date, le montant de l'inscription reste dû en totalité (sauf sur présentation d'un justificatif médical). Toute annulation devra être signalée par écrit. Il vous est également possible d'inscrire une autre personne en remplacement.

Les organisateurs se réservent le droit d'annuler le Cycle MBSR si des circonstances indépendantes de leur volonté les y obligent, notamment si le nombre d'inscrits est insuffisant. Vous serez alors intégralement remboursé des frais d'inscription.

¹ Le chèque sert de « caution » pour garantir la participation à la formation. Il sera encaissé, une fois la session de formations effectuée. L'agence comptable de l'Université enverra au stagiaire une facture sur la base de la convention établie.

² Exonération de TVA conformément aux dispositions de l'article 261.4.4^a du Cod Général des Impôts.